

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne :

Canada et Etats-Unis . . . \$3.00
Union Postale . . . \$6.00

Edition Hebdomadaire :

Canada . . . \$1.00
Etats-Unis et Union Postale . . . \$1.50

Directeur : HENRI BOURASSA.

Rédaction et Administration :

71A RUE S. JACQUES.

MON

TELEPHONE

REDACTION : M. 460.

ADMINISTRATION : main 7461



FAIS CE QUE DOIS !

QUEL EST-IL ?

C'est entendu : les ministériels ont toujours raison, même s'ils font des actes que, chez d'autres, on pourrait qualifier d'abusifs.

Ainsi, on ne saurait les blâmer de faire distribuer par certains maîtres de poste trop complaisants une brochure électorale intitulée : "Le bill de la marine, 1910," où l'on expose mensongèrement les faits, et dont les arguments sont faux et tendancieux.

Et si le ministre des postes ne donne pas d'augmentation de traitement au maître de poste d'Armagh accusé par un correspondant de l'Action Sociale de profiter de sa position pour faire circuler cette brochure chez les électeurs, afin de les induire en erreur, nous protesterons vigoureusement. Ce maître de poste-là est trop zélé pour qu'on ne le récompense point en monnaie sonnante. Car c'est en espèces qu'on paie les entrepreneurs.

Il y a plus. Si M. Lemieux découvre l'auteur de certaine fraude postale et ne le cite à l'ordre du jour, chez les ministériels, nous n'y comprendrons plus rien.

C'est vrai : il y a des fraudes postales. Et l'on ne se sert pas seulement de certains maîtres de poste—ils ne sont pas tous valets du pouvoir, dans cette classe-là, Dieu merci!—pour distribuer de la littérature de campagne électorale, on abuse même de la franchise postale.

Oui, on en abuse. Et ceux qui le font, ce sont précisément les premiers qui ne devraient point le faire, ce sont des députés ou des ministres.

M. Aylesworth, ministre actuel de la Justice, et naguère ministre des postes, définissant le privilège de la franchise électorale, le 22 avril dernier; et nous ne savons pas que M. Lemieux ne soit pas du même avis que M. Aylesworth. Ce dernier disait donc :

"L'article 75 de la loi des postes accorde que tout objet transmissible par la poste, envoyé par un département ministériel au siège du gouvernement est exempt des frais de port. Pour ce qui est des députés, l'article qui le concerne limite leur privilège à la durée de la session. A tous autres égards la disposition est — même elle dit : "les lettres et autres objets transmissibles que les membres de l'une et de l'autre Chambre, au siège du gouvernement, reçoivent au siège pendant les sessions du Parlement sont exemptes de la taxe canadienne."

"J'ai entendu dire à des députés que, dans les dix jours qui précèdent ou qui suivent la session, ils sont dans la même position qu'au cours de la session. Rien n'autorise ceci. Il peut bien être envoyé à un député, dans les dix jours qui suivent ou qui précèdent la session, franc de port, tout objet susceptible d'être transmis par la poste; mais un député n'a pas le droit, autrement que durant la session, de faire, franc de port, un pareil envoi."

Et c'est ça que certains députés ignorent, de propos délibéré ou par ignorance crasse, peu importe. C'est cette loi-là qu'on viole comme si elle n'en était pas une. Nous en avons la preuve.

En dépit de ces textes formels, de cette opinion de provenance ministérielle, des députés envoient, en contrebande, au nez des autorités postales, des brochures politiques à leurs constituants, qu'ils veulent cabaler en faveur du gouvernement. Ils affranchissent ces envois et y apposent leurs initiales, même hors de la session, et le trésor est joué. Ils jouent le ministre des postes.

Nous recevons ces jours-ci une large enveloppe adressée à un électeur de S.-Jacques le Mineur, comté de Laprairie-Napierville. Notons en passant que M. Roch Lanctôt représente à Ottawa cette division électorale canadienne-française, peu favorable au bill de la marine.

Cette enveloppe, expédiée franco d'Ottawa,—le timbre officiel dit : "Ottawa, 17, Jun 15-10, Canada, Free"—près d'un mois et demi après la session—porte les initiales suivantes : "R. L. M. P." qui ont valu à l'expéditeur de ne pas payer de port. Et le correspondant qui nous l'a adressée, — nous dit : "Adresse d'une brochure de 151 pages, intitulée : "Bill de la marine, 1910" et pesant, avec son enveloppe, plus de six onces, mais moins que 6 1/2 onces."

Qu'ils soient compétents

La clôture des classes, dans les écoles de la campagne, a, une fois de plus, mis à jour l'incompétence par trop lamentable de certains commissaires.

Un peu partout, les institutrices se plaignent, bien timidement du reste, d'avoir à subir la tutelle d'hommes qui ne savent ni lire ni écrire et dont les notions d'hygiène sont plus qu'élémentaires.

Je comprends que ce soit un honneur de diriger le mouvement éducationnel de sa paroisse ou de son village, mais avant d'accepter une position quelconque, les aspirants devraient se demander si leurs connaissances sont suffisantes pour leur permettre d'assumer les responsabilités inhérentes aux positions convoitées.

Des lettres m'arrivent d'un peu partout dans lesquelles on me signale le cas de M. Y. ou de M. Z. commissaires d'école dans le village de V., ou dans la paroisse de S. B. etc.

Ces messieurs sont d'une incompétence lamentable. Comment voulez-vous que la petite école rende la somme de services précieux qu'on attend si elle est sous la direction d'incompétents ?

La loi est pourtant formelle à ce sujet et il est presque incompréhensible que des citoyens honorables d'ailleurs se laissent tenter, par vanité, sans doute, à occuper ces positions.

Diriger convenablement une école, voir au choix d'une institutrice ou d'un instituteur, s'occuper de l'installation confortable des enfants, des soins d'hygiène élémentaire et indispensables que réclame une école demande des connaissances suffisamment étendues et que ce n'est posséder qu'un titre qui ne s'est occupé de près de l'intéressante question de l'éducation dans cette province.

Un ou deux commissaires incompétents suffisent souvent à paralyser le progrès éducationnel d'un village ou d'une paroisse pendant toute la durée de leurs fonctions.

Sans compter qu'ils peuvent engager, à un salaire inférieur, et sans avoir une grande expérience, une institutrice sans diplômes, dans un simple but d'économie, sans se soucier de l'avancement des élèves.

Combien d'autres intéressantes questions sont traitées à la légère ? En général, les citoyens ne doivent être que des hommes en titre capables de remplir dignement et efficacement ces importantes fonctions.

Au ministère des mines

UNE EXPLICATION

M. Denis, surintendant des mines à Québec, nous écrit "pour remettre les faits au point" quant à l'affaire de M. Faribault dont nous parlions l'autre jour, ici même.

Voici la maîtresse partie de sa lettre : "M. Georges Pelletier, le signataire de l'article intitulé "Et les réformes", insinue que "des personnages haut placés auraient déclaré à M. Faribault après qu'il avait accepté le poste de surintendant des mines que ce poste de réformes n'était pas arrivé" et qu'il fut "invité à renoncer à ses projets de réformes."

En réponse à cette insinuation, je me contenterai de citer aussi textuellement que je puis le rappeler, le langage que me tint M. Faribault au cours d'une conversation que j'eus avec lui à Ottawa le six décembre 1909, au sujet de la Surintendance des Mines de la Province de Québec.

"Mon cher Denis, me dit-il, je reviens de Québec et après avoir examiné la question sous toutes ses faces, ces, je suis persuadé que ce poste d'inspecteur n'est pas arrivé" et qu'il fut "invité à renoncer à ses projets de réformes."

En réponse à cette insinuation, je me contenterai de citer aussi textuellement que je puis le rappeler, le langage que me tint M. Faribault au cours d'une conversation que j'eus avec lui à Ottawa le six décembre 1909, au sujet de la Surintendance des Mines de la Province de Québec.

"Mon cher Denis, me dit-il, je reviens de Québec et après avoir examiné la question sous toutes ses faces, ces, je suis persuadé que ce poste d'inspecteur n'est pas arrivé" et qu'il fut "invité à renoncer à ses projets de réformes."

En réponse à cette insinuation, je me contenterai de citer aussi textuellement que je puis le rappeler, le langage que me tint M. Faribault au cours d'une conversation que j'eus avec lui à Ottawa le six décembre 1909, au sujet de la Surintendance des Mines de la Province de Québec.

"Mon cher Denis, me dit-il, je reviens de Québec et après avoir examiné la question sous toutes ses faces, ces, je suis persuadé que ce poste d'inspecteur n'est pas arrivé" et qu'il fut "invité à renoncer à ses projets de réformes."

En réponse à cette insinuation, je me contenterai de citer aussi textuellement que je puis le rappeler, le langage que me tint M. Faribault au cours d'une conversation que j'eus avec lui à Ottawa le six décembre 1909, au sujet de la Surintendance des Mines de la Province de Québec.

Sur le pont d'Avignon...

La dans un journal qui se dit raisonnable :

"J.—B.—de Pointe aux Trembles a été trouvé coupable d'avoir séduit une jeune fille avec promesse de mariage."

Le rédacteur des Echos et Commentaires nous affirme que c'est du français. Nous ne le croyons pas.

Guillaume a mal au genou. — Il aurait bien dû plutôt avoir mal à la langue, en de certaines occasions.

Les pages vertes de la "Presse" font envie à ses confrères.

Le "Canada" publie une lettre d'une de ses amis, "qui a été intimement lié à l'entreprise du pont de Québec."

Ces gens du pont, ils ont des amis dans toutes les affaires payantes.

Grandjean aime encore mieux les piquettes de maringouins du Nord que celles du "Devoir".

Et Rodolphe Lemieux, lui ?

On a surpris Donat Caron à répéter le petit jeu de Démosthènes, sur le bord du fleuve, à Métis.

LES FETES DE JOLETTE

Sous une tente qui abrite deux mille couverts, les anciens élèves, dignitaires civils et religieux, rivalisent d'éloquence et de bon appétit. Très beaux discours.—Souscriptions pincières.

Joliette, 22.—Et le gâté rit à gorge déployée. Pour le moment elle s'abrite sous une tente immense qui étend ses voiles sur 2000 mètres.

Le spectacle est très grand. Qu'on s'imagine une vaste habitation de toute sorte ornée, à l'intérieur, de guirlandes de verdure, qui courent de poteaux en poteaux; des drapeaux du Canada, de l'Angleterre, de la France monarchique et républicaine, du Pape, confondent leurs couleurs à l'instar des affections et des amitiés qui ne font qu'une; des tables plantureusement servies étendent en tous sens la blancheur de leurs nappes couvertes de fleurs, de gâteaux-souvenirs en pyramides, de hors-d'œuvre succulents.

Chaque une de ces tables se distingue par un petit ornement sur lequel nous lisons des chiffres représentant les différentes années écoulées depuis 1846. Les vieux seront donc avec les jeunes, les jeunes avec les jeunes.

Tout le monde est arrivé. La scène est remplie. A la table d'honneur, présidée par M. J. M. Teller, M.P.P., Mgr. l'archevêque de Montréal récite le "Bénédictus" auquel la foule répond.

M. J. M. TELLIER

M. J. M. Teller se lève. Le silence se fait et le chef de l'opposition à Québec propose, en des termes qu'on va lire, la santé du Pape :

AU PAPE

Messieurs et Messieurs,

La voix de l'Alma Mater a été entendue, tous ses enfants, jeunes et vieux, sont aujourd'hui groupés autour d'elle.

En les voyant si nombreux, on ne peut s'empêcher de penser que Dieu a voulu bénir l'œuvre de Barthélémy Joliette.

l'acte de reconnaissance au souverain Pontife, termine son discours par une vibrante apostrophe au "beau et cher Séminaire de Joliette, joie, force et consolation de son épiscopat."

Au cours de son allocution, Mgr de Joliette s'est arrêté pour lire le télégramme qui suit :

Rome, 21.

Le Saint Père envoie de tout cœur la Bénédiction Apostolique et implore un gracieux succès à l'œuvre de l'Alma Mater.

On but le toast au Roi après avoir chanté le "God save the King".

SANTE DE L'EPISCOPAT

M. J. M. Teller, proposa, en des termes animés de la foi la plus vive, la santé de l'Episcopat.

M. J. M. Teller, proposa, en des termes animés de la foi la plus vive, la santé de l'Episcopat.

M. J. M. Teller, proposa, en des termes animés de la foi la plus vive, la santé de l'Episcopat.

M. J. M. Teller, proposa, en des termes animés de la foi la plus vive, la santé de l'Episcopat.

LE DR DUBÉ

Le valeureux Dr J. E. Dubé prend aussi la parole sur le même sujet. Il veut, à l'instar de son confrère l'éminent docteur qui souffre le colosse, pour ce qui on devra lui donner "des sels d'argent et d'or" jusqu'à la souscription rapportée \$26,000.00. Il en fait cinquante mille. L'appel de l'orateur est écouté les abbés Georges Béland, curé de Demora, et Louis A. Lavigne, curé du Sacré-Cœur, à (Coches, N.Y.), y répondent sur le champ en insérant leur nom pour \$1000.00 chacun.

SANTE DES INVITES

M. Adolphe Renaud, avocat, proposa la santé des invités. Son style innova fut très goûté de l'auditoire.

REV. P. MORIN

L'aimable et dévoué Père Morin, dans une courte allocution, présente le toast aux anciens élèves. L'abbé Morin est un favori, au collège, et nous qui avons appris à le connaître, nous comprenons mieux que personne combien sa popularité lui est justement acquise. Qu'il nous permette, en passant, de le féliciter sincèrement sur la belle organisation dont il fut un des âmes dévouées, et de le remercier publiquement de son excessive courtoisie, de sa bienveillance exquise à l'égard des journalistes.

840,000 EN QUARANTE HEURES

Il ne fallait pas oublier les élèves actuels, et avant qu'ils puissent leurs vacances, il était tout naturel qu'on leur souhaitât une bonne et florissante santé. Le bon Dr Dubé s'en chargea. Mais avant, il revint encore à la charge au sujet des montants souscrits.

CONCERT-CAUSERIE

Vers huit heures un très spirituel concert-causerie commençait. Petits discours remplis d'anecdotes, jolies chansons par les élèves actuels, jolie musique par la fanfare, tout cela nous procura une soirée des plus agréables.

LA CALE-SÈCHE DE MONTRÉAL

ON DONNERAIT À L'ENTREPRISE UNE IMPORTANCE BEAUCOUP PLUS CONSIDÉRABLE QU'ON NE L'AVAIT D'ABORD ANNONCÉ.

Ottawa, 23.— M. Albert Vickers, de la maison Vickers, Sons & Maxim, a eu une entrevue avec MM. Pugsley et Brodeur au sujet des plans de la nouvelle cale-sèche à Montréal. On se propose de donner à l'entreprise une importance beaucoup plus grande qu'on ne l'avait d'abord annoncée. Outre la cale-sèche flottante, il y aura des usines pour les réparations. De plus, on y manufacturera des routes de wagon et on pourra même construire des navires. Il est fort possible qu'on fasse des soumissions pour la construction des navires de faible tonnage de la marine de guerre. Toute l'entreprise coûtera de quatre à cinq millions de dollars.

UNE SENSATION A PETEWAWA

ON DÉCOUVRE UN ÉCART CONSIDÉRABLE DANS LES BALANCES QUI SERVENT AU PESAGE DES RATIENS.

Camp militaire de Petewawa, 23.— On vient de constater un écart considérable dans les balances qui servent au pesage des rations ici, ce qui a causé beaucoup de sensation dans le camp. Le sergent quartier-maître d'une des brigades d'artillerie avait l'habitude de faire peser en sa présence les rations fournies par le service de l'intendance, afin de constater, si la mesure y était. On se servait d'une grosse balance romaine qui jusqu'ici avait toujours indiqué que le poids réglementaire s'y trouvait.

Il faudra remettre les bateaux des lacs à l'ordre

LE CAPITAINE DEMERS, COMMISSAIRE DES ACCIDENTS MARITIMES, REMET AU 10 JUILLET L'ENQUÊTE SUR L'INCIDENT "CASSANDRA" D'ADVANCE.

L'enquête sur l'incident "Advance" "Cassandra", commencée hier, comme nous l'annonçons, s'est terminée dans l'après-midi, le capitaine Demers, commissaire enquêteur ayant jugé qu'il était impossible d'aller plus loin, vu que l'"Advance" est actuellement loin du port de Montréal, et que les deux bateaux ne se retrouveront probablement pas ensemble dans le port avant le fin de la saison. Il y aura donc enquête en deux sections.

LA SEMAINE D'AVIATION

Les mécaniciens du Comte de Lesseps sont à Montréal. — A propos des autres aviateurs. — Le programme du meeting

Messieurs G. Vanon et Henri Steiner, les deux mécaniciens du Comte de Lesseps, sont arrivés à Montréal, hier, et se sont retirés au St-James. Ils ont parlé dans les termes les plus flatteurs du Comte de Lesseps et de ses progrès. Le Comte de Lesseps, disent-ils, est maintenant considéré en Europe comme étant le plus hardi et le plus courageux de tous les aviateurs. Ils ont en outre déclaré que deux des "Bliériots" du Comte arriveront à Montréal dans le courant de la journée et qu'ils seraient immédiatement transportés au terrain d'aviation.

L'un de ces monoplane, est, comme nous l'avons déjà annoncé, celui avec lequel, de Lesseps a traversé la Manche. Le moteur de cet oiseau mécanique est un "Gnome" de 50 chevaux-vapeur. L'autre Bliériot est muni d'un moteur Anzani de 24 chevaux-vapeur. Ces deux machines ont déjà accompli plusieurs vols tandis que la troisième n'a jamais été montée jusqu'ici et fera son premier essai à Montréal demain.

Les quatre machines dont se servent M.M. Brokens, Lachapelle, Johnson et Coffin sont aussi arrivées en bon ordre, hier.

M. Ray Knabenshue a déclaré, hier soir, que Brokens tenterait un vol d'essai cet après-midi, si le temps le permet.

L'activité est grande, sur le terrain d'aviation et les visiteurs y affluent déjà en grand nombre, posant aux aviateurs, qui surveillent les travaux, questions sur questions, ce à quoi ceux-ci répondent avec beaucoup d'amabilité.

La grande estrade a été visitée par M. Chausse, inspecteur, qui l'a déclarée être de 50 p.c., plus forte que ne demandait le loi.

Nous publions ci-après la liste des différents prix qui seront offerts et les noms des juges et des membres du Comité du concours :

1.— Grand prix pour le plus grand vitesse obtenue sans égard, la hauteur et la durée du vol.

2.— Pour la machine parcourant la plus longue distance à travers la campagne avec retour sur le terrain.

3.— Prix pour la machine transportant le plus grand nombre de passagers sur, au moins, une distance de 1,000 pieds.

4.— Pour la machine prenant son essor le plus rapidement et sur le plus court espace de terrain.

LES FÊTES DE JOLIETTE

(Suite de la 1ère page)

terpréta avec beaucoup d'ensemble plusieurs morceaux et entre autres, les "Chants Canadiens", de Gagnon. La fanfare, très bien dirigée, a exécuté un grand nombre de valse gracieuses et marches très enlevantes. On a beaucoup applaudi pour la musique, au Collège de Joliette.

Le concert terminé, les feux de joie commencèrent. On lança un splendide feu d'artifice dans la cour du Séminaire où une foule très compacte s'était massée dans les allées, partout.

DEUX NOUVEAUX DIGNITAIRES J'ai omis de mentionner que Mgr de Joliette avait écrit deux nouveaux dignitaires. L'un est le Rév. Père Lafolette, qui a été nommé vicaire-général honoraire du diocèse, et l'autre est le Rév. Père Koberger, nommé chanoine honoraire de la cathédrale.

Le 22 juin 1910, sera une date inoubliable pour tous les témoins de la fête qui s'est déroulée sous les tentes du collège. Malgré une chaleur intense et accablante, l'animation la plus cordiale n'a cessé de régner.

P. G. O. FIN DES FÊTES JUBILAIRES Joliette, 23.— C'est au souvenir des morts que se sont terminées ce matin les fêtes de Joliette. Il y avait messe pontificale pour les défunts.

Tous les élèves, anciens et nouveaux, jeunes et vieux, se sont rendus à la Cathédrale et ont chanté avec âme la messe de requiem harmonisée de Perreault.

Mgr. J. N. Emaré, évêque de Valleyfield officiait. A l'offertoire, le notaire M. G. Daignault chanta de toute son âme un des plus beaux morceaux funèbres qui aient été écrits.

La messe terminée on se réunit de nouveau au Séminaire où eut lieu la distribution des prix.

P. G. O. Les méfaits de la température New-York, 23 juin.—La chaleur accablante de ces derniers jours a fait de nouvelles victimes. Quelques personnes sont mortes hier et plusieurs autres ont été frappées de prostration ou atteintes d'insolation.

A Brooklyn, un homme que ces chaleurs empêchaient de dormir, s'est ouvert la gorge au moyen d'un rasoir.

Le comte de Lesseps, des Etats-Unis l'on rapporte des accidents dûs à la vague de chaleur qui s'est abattue sur le pays.

A Philadelphie, l'on a enregistré 6 morts et de nombreux cas de prostration.

A Washington, le thermomètre marquait 101 degrés à 4 h., de l'après-midi.

Transactions immobilières

Monsieur Charles Martin, de la maison P.-P. Martin & Cie., vient d'acheter par l'intermédiaire de la Beaudry Realty Co., la propriété No 858 et 866 rue Sainte-Catherine Est, au prix de \$25,000.

Monsieur Martin a acheté cette propriété dans un but de spéculation et il a déjà des offres qui lui assurent un bon profit, ce qui prouve que la propriété de la rue Sainte-Catherine est recherchée par nos meilleurs capitalistes de la ville.

Une autre transaction opérée par la Beaudry Realty Co., c'est la vente de 222,000 de terrains dans le nord de la ville, passés à la vue du Pacifique, à MM. Massicotte & Cie. Ces terrains ont été vendus au prix de 35 cents le pied. Il faut que l'augmentation de la valeur du terrain dans cette localité soit très considérable pour qu'une maison aussi au courant de la valeur immobilière que la maison Massicotte & Cie., achète d'un seul coup une quantité aussi importante de terrain en vue de spéculation.

La tragédie de Shawille

MICHAEL MURPHY TÊMOIN EN DÉFENSE DE SA FEMME Bryson, 23.—Michael Murphy a comparu ce matin devant le juge de paix, femme et il a juré que John McNeely, de Shawille est celui qui a tiré les coups de feu qui ont tué Heves et Dale le 20 avril dernier. McNeely lui aurait arraché son fusil et l'aurait déchargé sur les deux victimes. Murphy a été acquitté de l'accusation de meurtre et il a quelques mois et sa femme est maintenant à subir son procès comme complice de ce crime.

Noyade à Hochelaga

UN INCONNU SE PRÉCIPITE DANS LE FLEUVE AU QUAI DE LA COMPAGNIE ELDER Dempster. Hier soir un inconnu s'est précipité dans le fleuve au quai de la compagnie Elder Dempster, employé de la Compagnie du Port, qui avait vu l'homme commettre cet acte, lui jeta une ceinture de sauvetage, mais il ne tenta pas de la saisir, et après avoir été entraîné à quelque distance par le courant, il disparut. On croit que c'est un syrien ou un polonais. Il était probablement habillé, était d'une taille moyenne et paraissait âgé de 35 à 40 ans. Le chapeau de feutre gris qu'il portait fut retiré de l'eau et remis au capitaine Murphy du poste de police de la rue Ste-Catherine Est. On l'a fait examiner par des syriens et des polonais afin de déchiffrer ce qu'il y a d'inscrit à l'intérieur, mais ils n'ont pu y réussir. Cela ressemblait à "Léopold Ligo" et c'était suivi du "No 73". On l'aurait vu aux quartiers généraux de la police ou du détective syrien, M. Farah-Lajoie, parviendrait-on à découvrir l'identité de son propriétaire.

GOLDWIN SMITH

LA MAJEURE PARTIE DE SES BIENS IRA À L'UNIVERSITÉ CORNELL Ithaca, N.-Y., 23 juin.—L'Université Cornell est légataire de la plus forte partie de la succession laissée par Goldwin Smith. C'est ce que le président Schurman vient d'annoncer à l'Association des anciens élèves de cette Université. On sait que Goldwin Smith a pris une grande part aux affaires de Cornell durant la période qui a immédiatement suivi sa fondation. Bien que M. Smith ne fut pas un homme d'affaires et qu'il ait vécu dans la retraite depuis plusieurs années, sa fortune atteint, croit-on, près d'un million de dollars.

La crèche de la Miséricorde

POUR LES ENFANTS ABANDONNÉS

Depuis quelque temps les journaux ont parlé d'un projet des Révérends Sœurs de la Miséricorde de construire prochainement au Sud-Est, Recollet un édifice spacieux pour y installer les nouveaux enfants abandonnés qu'on leur apporte, et dont le nombre va croissant chaque année. En parlant de ce projet, les journaux ont fait une erreur : les religieuses ne peuvent pas bâtir immédiatement, parce que l'argent nécessaire pour une telle entreprise leur fait défaut ; la vérité est qu'elles sont dans un besoin pressant de bâtir si elles veulent avoir de la place pour loger les pauvres petits malheureux qu'elles recueillent et qu'elles seraient bien obligées de refuser si on ne vient pas à leur secours.

Le but de cet article est de faire comprendre à toute la population de Montréal que l'œuvre de la Miséricorde n'existe pas seulement pour les catholiques, mais, qu'en réalité toutes les nationalités et toutes les différentes sectes religieuses en bénéficient autant, sinon plus, que les catholiques canadiens-français. Toute personne d'ailleurs, qui a un cœur sensible au malheur de l'humanité, quelle que soit sa croyance, doit au moins reconnaître dans l'œuvre de la crèche, une œuvre humanitaire de la plus haute importance et de trouver du bonheur à y participer.

Depuis la fondation de cette institution qui date d'un demi siècle, on a reçu là des personnes de toutes nationalités et de toutes croyances : Anglaises, Irlandaises, Italiennes, Ecosaises, Allemandes, Américaines, Polonaises, Flamandes, Juives, Arméniennes, Syriennes, Espagnoles, Nègres, Iroquoises, Métiots, etc. Le nombre des protestantes admises à la Miséricorde depuis sa fondation est de mille quatre-vingt-huit (1088). Les petits enfants recueillis à la crèche dans le mois de temps qui précède ont compté mille cinq cents quarante-huit (1548).

Pour subvenir aux dépenses de cette maison les religieuses n'ont compté que sur la charité publique et sur les aumônes de quelques particuliers. A-t-on jamais vu la somme énorme que serait obligée de verser la ville si elle était chargée de pourvoir à l'entretien de tant de pauvres petits abandonnés ? Pourtant c'est la nécessité à laquelle elle se trouverait réduite, si elle n'avait pas le dévouement des Sœurs de la Miséricorde, car il faudrait bien prendre soin de ces enfants à moins d'imiter la cruauté des Chinois païens qui jettent à la voirie les nouveaux-nés embarrassants.

C'est à la charité de toute la population de Montréal que les Religieuses de la Miséricorde ont droit de faire appel pour les aider à construire la nouvelle crèche projetée. Elles continueront à prodiguer leurs soins comme par le passé, par dévouement et esprit de sacrifice. Mais elles tendent la main à toute personne sensible pour les aider à loger convenablement les petits abandonnés dont elles se chargent.

Les fêtes de S.-Henri de Mascouche

Les anciens paroissiens de S.-Henri de Mascouche sont présentement à l'organisation des fêtes de retour à cet endroit. Elles auront lieu du 1 au 4 juillet prochains. On procédera au dévoilement de la statue de Pierre le Gardien de Repentigny, fondateur de cette paroisse, premier titulaire de la seigneurie de Repentigny, comme plus tard sous le nom de Lachenaie. Cette statue a été donnée par les anciens paroissiens de S.-Henri de Mascouche. On célèbre en même temps le 160ième anniversaire de la fondation de S.-Henri de Mascouche et le 25ième anniversaire de la constitution de l'église qui s'y trouvaient au lieu de la paroisse. Les paroissiens de ces fêtes sont M. Henri Desfosse, de Montréal, président ; L. A. F. Crépeau, membre de la société historique de Montréal, résident permanent à S.-Henri de Mascouche, secrétaire et P. G. Crépau, notaire, 305 r. Visitation, Montréal, trésorier.

Voici le programme de ces fêtes. Le 1er juillet, réception des anciens paroissiens. Le 2 juillet, arrivée des invités par convois spéciaux, parade et concert. Le soir grande séance par le cercle de Ste-Brigitte sous une tente pouvant contenir 1,500 personnes. Le 3 dimanche, grande messe solennelle à laquelle officiera probablement monseigneur l'évêque de Joliette ; sermon de circonstance par le révérend père Antonio Lamoignon, après la messe grand banquet sous la tente ; à trois heures de l'après-midi dévoilement de la statue de Pierre le Gardien de Repentigny ; le soir, feu d'artifice et illumination sur le rivage Mascouche. Le 4, service funèbre pour le repos de l'âme de tous les paroissiens défunts. On s'attend à ce que 15,000 à 15,000 personnes assistent à ces belles fêtes. Il convient de faire observer à nos lecteurs qu'il ne faut pas confondre Pierre le Gardien de Repentigny avec Jean Baptiste le Gardien de Repentigny, qui a été l'auteur d'une altercation au sujet d'un billet de logement, tir Nicolas Joachim dit Philibert et dont l'histoire a été racontée dans son roman du "Chien d'or" si si infidèle portrait, car ainsi que nous le verrons dans le prochain numéro de la Revue de la paroisse de Repentigny n'était pas un débauché mais un brave officier et un parfait gentilhomme.

Les travaux de voirie

ILS SUBISSENT L'INSPECTION DES COMMISSAIRES Les commissaires n'ont pas tenu de séance, hier après-midi. Ils ont visité, en compagnie de M. Barlow, les travaux de pavage qui ont été entrepris par le S.-Paul, de Bonsecours à la gare du Pacifique ; ils ont visité les trottoirs de la rue St-Charles, terminés et de la rue Lévesque à la rue de la Cité de Bonsecours ; ils ont visité les travaux de la rue Christophe Colomb, où on pose de l'asphalte, ce travail est exécuté à la journée. De là, les commissaires sont allés examiner le tunnel de la rue Beriville, sur la voie du Pacifique, puis se sont rendus à la carrière Dubuc, maintenant propriété de la ville, qu'on est en train de boucher avec des matériaux et des débris.

Les commissaires ont constaté que de la carrière s'échappait une odeur nauséabonde, et le Dr Lachapelle a déclaré qu'on ne devrait pas jeter dans cette carrière d'autres débris que les cendres et les balayures des rues.

Cette question fera l'objet d'une étude de la part des commissaires. La visite a continué par le pavage de la rue Sainte-Catherine, de la rue Bishop, de la rue St-Denis et de la rue Rachel où l'on commence un pavage en scorie en prévision du Congrès eucharistique.

L'inspection des commissaires commencée à 2 h. 12, s'est terminée vers 5 heures. Les rues des Pins et de la rue Sherbrooke.

Personnel

M. G. A. Marsan et sa famille sont en villégiature à Ste-Anne de Belleveue.

PETITES ANNONCES

TERRAIN A VENDRE Un magnifique terrain situé sur la 1ère avenue à Rosemont. Bon marché. S'adresser 329 Brébeuf.

CHALoupes A VENDRE Chaloupe à fond plat à vendre à bonnes conditions. S'adresser à Alfred Dansereau, Verchères, Qué.

PANAMA PANAMAS nettoya et bloqua ses dernières formes. Nous garantissons satisfaction. Notre procédé ne les brûle pas. J. C. Saulnier et Cie, 50 Dupré, coin Notre-Dame. Tél. M. 5488. 117 n

ARTICLES DE PECHE MINNOWS vivants à vendre, toujours à 25c la douzaine. Grand choix d'articles de pêche et de chasse à prix modéré, chez R. N. Sévigny, 610 St-Jacques, près de la gare du G. T. R. et C. P. R. 117 n

AUTOMOBILES ET GAROLINE Autos à 1. pour mariages, baptêmes, etc. Auto à vendre pour \$650.00, 3 places. Alcool 55c, le gallon, gazoline 5 c. et 10c. Pétrole à alcool 15c. en montants. Poles à gazoline 3c. en montants. P. Gadois & Cie, 316 Ave. Hôtel de Ville. 117 n

POELES A GAZ Poeles à gaz, Moffat depuis \$16.00 à \$50.00, posés le jour même de votre achat. Epargnez votre argent en venant chez M. H. Boucher, 1490 Boul. St-Laurent. 118 n

CARTES PROFESSIONNELLES AVOCATS ERNEST CHARETTE, 14 Bâtisse "La Presse", Tél. Main 6685. Bureau du soir : 155 Mont-Royal-Est. Tél. S. Louis, 949.

L. C. MEUNIER, avocat, 80 St-Gabriel, /en face du champ de Mars, Montréal. Tél. Bell Main 1650 et Est 821. 116 n

BAKER, W. A., (autrefois de Monk & Baker) 58 rue S.-Jacques, Tél. main 3540, résidence 20, 1ère avenue, Viauville.

HURTEAU, J.-A. — Avocat, 54 Notre-Dame-Est. Bureau à Lachine, 396 S.-Joseph.

MARSAN G.-A. L.L.B. Avocat, Chambres 48-49, 29 Rue S.-Jacques, Montréal. Tél. Bell, Main 1997.

BASTIEN, BERGERON, COUSINEAU & JASMIN, Avocats, 76 rue S.-Jacques. Téléphone M. 2283. F. de S. Bastien, C.R., J. G. H. Bergeron, B.C.L., Phil. Cousineau, L.L.D. C.R. A. Jasmin, L.L.L.

NOTAIRES R.-H. BEAULIEU, L.L.L., notaire, 97 r. S.-Jacques. Tél. Main, 6543. Résidence, coin Galt et Eadie, Villé S.-Paul, Argente à prêter sur hypothèques.

DENTISTES Dr. J. NOLIN, Chirurgien Dentiste, 537 rue St-Denis, coin Cherrier, Tél. Est 764. Consultations : 1 h. à 6 h. p.m.

DR J.-G.-A. GENDREAU, chirurgien dentiste, 117 Rue S.-Denis, Coin Dorchester Est. Tél. Bell Est, 2916 Montréal. Le Docteur Conrad Gendreau occupe le même bureau.

AVIS PUBLIC EST PAR LES PROPRIETAIRES DONNE partie du Chapitre 79 des statuts revués du Canada, 1906, connu sous le nom de "Acte de la Compagnie d'Assurance de l'Etat du Québec", portant la date du 28ème jour de Mars, 1906, et qui a été en vigueur depuis le 1er jour de Mars, 1907, et qui a été modifiée par la Loi de la Province de Québec, pour les fins suivantes, savoir :

1.—Procéder, organiser, gérer, diriger et conduire des rencontres d'aviateurs et des concours et représentations d'aviation.

2.—Manufacturer, acheter, vendre ou faire un commerce quelconque de toutes les machines, appareils ou machines, servant aux voyages aériens et de leurs accessoires.

3.—Occuper de toute autre entreprise, fabrication ou autre, se rattachant aux objets précités, en ce qui concerne tout ce qui est relatif à l'industrie de l'aviation, sous réserve de ce qui est spécifié dans les statuts de la dite Compagnie, et de ce qui est spécifié dans les lois de la dite Province de Québec, relatives à l'aviation.

4.—Demander, recevoir, vendre ou céder, sous quelque autre façon toutes patentes, tous brevets d'invention, location, concession ou autres, relatifs à l'industrie de l'aviation, sous réserve de ce qui est spécifié dans les statuts de la dite Compagnie, et de ce qui est spécifié dans les lois de la dite Province de Québec, relatives à l'aviation.

5.—Acquiescer, reconnaître, l'acte ou les propriétés de tout individu, établissement ou compagnie faisant un commerce quelconque de l'aviation, sous réserve de ce qui est spécifié dans les statuts de la dite Compagnie, et de ce qui est spécifié dans les lois de la dite Province de Québec, relatives à l'aviation.

6.—Payer pour ce commerce tout ou partie en partie de la dite Compagnie, et employer, exercer, déléguer, acquiescer et reconnaître, les obligations, parts ou autres garanties de ce commerce, sous réserve de ce qui est spécifié dans les statuts de la dite Compagnie, et de ce qui est spécifié dans les lois de la dite Province de Québec, relatives à l'aviation.

7.—Payer pour ce commerce tout ou partie en partie de la dite Compagnie, et employer, exercer, déléguer, acquiescer et reconnaître, les obligations, parts ou autres garanties de ce commerce, sous réserve de ce qui est spécifié dans les statuts de la dite Compagnie, et de ce qui est spécifié dans les lois de la dite Province de Québec, relatives à l'aviation.

8.—Payer pour ce commerce tout ou partie en partie de la dite Compagnie, et employer, exercer, déléguer, acquiescer et reconnaître, les obligations, parts ou autres garanties de ce commerce, sous réserve de ce qui est spécifié dans les statuts de la dite Compagnie, et de ce qui est spécifié dans les lois de la dite Province de Québec, relatives à l'aviation.

9.—Payer pour ce commerce tout ou partie en partie de la dite Compagnie, et employer, exercer, déléguer, acquiescer et reconnaître, les obligations, parts ou autres garanties de ce commerce, sous réserve de ce qui est spécifié dans les statuts de la dite Compagnie, et de ce qui est spécifié dans les lois de la dite Province de Québec, relatives à l'aviation.

10.—Payer pour ce commerce tout ou partie en partie de la dite Compagnie, et employer, exercer, déléguer, acquiescer et reconnaître, les obligations, parts ou autres garanties de ce commerce, sous réserve de ce qui est spécifié dans les statuts de la dite Compagnie, et de ce qui est spécifié dans les lois de la dite Province de Québec, relatives à l'aviation.

11.—Payer pour ce commerce tout ou partie en partie de la dite Compagnie, et employer, exercer, déléguer, acquiescer et reconnaître, les obligations, parts ou autres garanties de ce commerce, sous réserve de ce qui est spécifié dans les statuts de la dite Compagnie, et de ce qui est spécifié dans les lois de la dite Province de Québec, relatives à l'aviation.

12.—Payer pour ce commerce tout ou partie en partie de la dite Compagnie, et employer, exercer, déléguer, acquiescer et reconnaître, les obligations, parts ou autres garanties de ce commerce, sous réserve de ce qui est spécifié dans les statuts de la dite Compagnie, et de ce qui est spécifié dans les lois de la dite Province de Québec, relatives à l'aviation.

13.—Payer pour ce commerce tout ou partie en partie de la dite Compagnie, et employer, exercer, déléguer, acquiescer et reconnaître, les obligations, parts ou autres garanties de ce commerce, sous réserve de ce qui est spécifié dans les statuts de la dite Compagnie, et de ce qui est spécifié dans les lois de la dite Province de Québec, relatives à l'aviation.

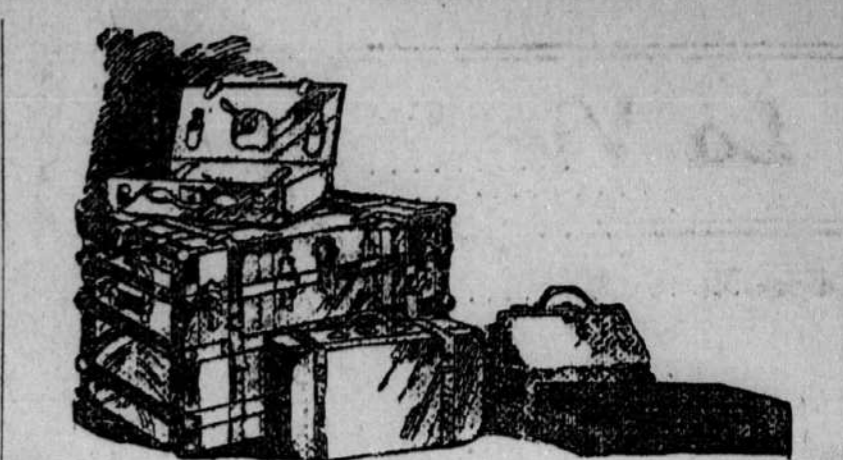
14.—Payer pour ce commerce tout ou partie en partie de la dite Compagnie, et employer, exercer, déléguer, acquiescer et reconnaître, les obligations, parts ou autres garanties de ce commerce, sous réserve de ce qui est spécifié dans les statuts de la dite Compagnie, et de ce qui est spécifié dans les lois de la dite Province de Québec, relatives à l'aviation.

15.—Payer pour ce commerce tout ou partie en partie de la dite Compagnie, et employer, exercer, déléguer, acquiescer et reconnaître, les obligations, parts ou autres garanties de ce commerce, sous réserve de ce qui est spécifié dans les statuts de la dite Compagnie, et de ce qui est spécifié dans les lois de la dite Province de Québec, relatives à l'aviation.

16.—Payer pour ce commerce tout ou partie en partie de la dite Compagnie, et employer, exercer, déléguer, acquiescer et reconnaître, les obligations, parts ou autres garanties de ce commerce, sous réserve de ce qui est spécifié dans les statuts de la dite Compagnie, et de ce qui est spécifié dans les lois de la dite Province de Québec, relatives à l'aviation.

17.—Payer pour ce commerce tout ou partie en partie de la dite Compagnie, et employer, exercer, déléguer, acquiescer et reconnaître, les obligations, parts ou autres garanties de ce commerce, sous réserve de ce qui est spécifié dans les statuts de la dite Compagnie, et de ce qui est spécifié dans les lois de la dite Province de Québec, relatives à l'aviation.

18.—Payer pour ce commerce tout ou partie en partie de la dite Compagnie, et employer, exercer, déléguer, acquiescer et reconnaître, les obligations, parts ou autres garanties de ce commerce, sous réserve de ce qui est spécifié dans les statuts de la dite Compagnie, et de ce qui est spécifié dans les lois de la dite Province de Québec, relatives à l'aviation.



GRANDE EXPOSITION

de Valises, Sacs à Main, Suit Cases et de Sacoche. Tous les cuts, tous les styles, toutes les dimensions, tous les finis. PRIX POPULAIRES.



De la Fameuse Marque Alligator

La Meilleure Garantie de Satisfaction. Bloc Balmoral 338 Notre-Dame Ouest. Prix ras McGill.

Pour les mois d'été, ce magasin ferme à 1 p.m. le samedi.

POUR VENDRE CETTE SEMAINE

Grand Marché de l'Est

700 lbs ROTIS PORC FRAIS, de choix 14 1/2c et 15c 900 lbs de ROTIS ET STEAK DE BOEUF, de choix, de 10c à 12c 150 QUARTIERS DE VEAU ET AGNEAU de première qualité de 13c

1500 lbs de JAMBON, de première qualité, de 16c. 12c 1000 DOZ. CEUFS, strictement frais, à 20c 2000 lbs de BEURRE, de choix à 24c

Nous recevons tous les jours les FRUITS DE LA SAISON en grande quantité. Venez le vendredi, vous avez plus grand choix et plus de facilité pour faire ce choix. C'est donc votre intérêt, profitez-en.

A. & E. SAUVAGEAU, Propriétaires BELL EST 2092. - 667 RUE ST-CATHERINE EST

CADIEUX & BRIARD

MAITRES PLOMBIERS

EXPERTS.—Poseurs d'Appareils de Chauffage à Vapeur, Eau et Air Chaud, Système de Ventilation. Couvertures Métalliques, en Ardoise et en Gravois, Corniches, etc., en cuivre (copper) et en Tole Galvanisée.

1277 RUE ST-DOMINIQUE - MONTREAL. TELEPHONE, SAINT-LOUIS 1819.

LA PREMIERE COMPAGNIE D'ASSURANCE ANGLAISE ETABLIE EN CANADA, A. D. 1804.

PHOENIX ASSURANCE COMPANY, Limited.

FONDEE EN 1782. DE LONDRES, ANGLETERRE.

CAPITAL ET ACTIF \$76,000,000

Dépôt au gouvernement fédéral pour la garantie des assurés au Canada 350,000,000

Canada 1,246,655

Directeurs pour le Canada.—R. MacD. PATTERSON et J. E. PATTERSON, No 100 rue St-François-Xavier, Montréal, P.Q.

Agents pour la ville.—Arthur Simard, E. Lamontagne, C. R. Blache, A. U. Mailoux, C. Gilbert, F. X. Lanthier, C. H. Routh, H. Joseph, E. A. Whitehead Co. Limited. Agents demandés dans les villes et villages où nous ne sommes pas représentés.

PELERINAGE des PERES OBLATS de S.-PIERRE

A STE-ANNE DE BEAUPRE, par le Pacifique Canadien.

SAMEDI, 25 JUIL 1910

Départ de la gare Viger à 10 h. p.m. Arrêt à Mills-End

PRIX DES BILLETS: Adultes, \$2.50. Enfants \$1.25. Lit pouvant accommoder deux personnes \$1.50 pour l'aller seulement. Ces lits ne pourront pas être retenus après le 22 juin. Pour informations, lits et billets s'adresser chez les Pères Oblats, 213 Visitation. Tél. Bell, Est 909.

2 Offres Exceptionnelles 2

\$9,500.00 Une propriété de 8 logements sur la rue Comte, rapportant \$1,020. par année. \$2,500.00 comptant, balance 6 p.c.

\$10,500.00 Une propriété de 12 logements sur la rue Labelle, rapportant \$1,800. par année. \$3,000.00 comptant, balance 6 p.c.

LEPAGE MENARD LIMITEE

9 BOULEVARD S.-LAURENT, Autrefois cote S.Lambert. TEL. MAIN 7632.

CARTES D'AFFAIRES

AGENTS D'IM

La Vie Sportive

Le dirigeable du Comte Zeppelin

IL ACCOMPLIT 300 MILLES, AVEC VINGT PASSAGERS

Dusseldorf, 23 juin. — Le comte Zeppelin, pilotant un de ses immenses dirigeables à l'accomplir le premier voyage aérien, aujourd'hui, couvrant une distance de 300 milles, en neuf heures, avec 20 passagers. Il a donc parcouru cette distance à une vitesse moyenne de 33 milles à l'heure. Les moteurs fonctionnent à la perfection, pendant tout le voyage.

Le trajet de Friedrichshafen à Stuttgart, qui est de 124 milles, fut accompli à un moyen de 41 milles. La plus grande vitesse atteinte fut 43 1/2 milles en une heure.

Le départ s'est effectué à 3 heures du matin. Les passagers étaient des directeurs de la Cie de steamers Hamburg-American et de la German Airship-Stock Co., propriétaires du dirigeable.

Les passagers occupaient des cabines confortables en caïenn, des fenêtres desquelles ils pouvaient voir se dérouler le paysage.

Le navire aérien passa au-dessus des villes de Stuttgart, Mannheim et Cologne avant d'arriver à Dusseldorf. Le Deutschland n'a rencontré aucun vent contraire et accompli son voyage en plein soleil.

L'heure et la minute de son passage aux différents points, avaient été affichés à l'avance, de sorte que non seulement les populations des villes mais celles des campagnes étaient sur pied pour acclamer le grand aérateur et ses courageux compagnons. Les gros dirigeable se maintint à une altitude variant de 200 à 300 pieds.

Le Deutschland arriva au lieu d'atterrissage à midi. La ville était splendidement décorée pour célébrer cet événement.

Le comte Zeppelin et ses invités furent conviés à un banquet, dès leur arrivée.

On fera de nouveaux voyages ces jours-ci. Les billets de passage dont on a fixé le prix à \$25 et \$50 s'envoient rapidement. Les voyages du comte Zeppelin marquent une époque nouvelle dans l'aviation.

Les dimensions du Deutschland sont de 485 pieds de longueur sur 46 de largeur. Il absorbe 24,522 verges cubes de gaz et ses moteurs ont une force totale de 330 chevaux.

Il peut soulever un pesanteur de 41,000 livres.

On estime à 11,000 livres le poids total des passagers et des machines motrices.

On compte pouvoir parcourir une distance de 700 milles d'ici peu.

Nos succès ne sont qu'éphémères

Newark, N. J., 23 juin. — Grâce au sang-froid de Joe McGinnity, les Royals ont été encore battus, aujourd'hui. Score, 2 à 1. Seul un bon double jeu sauva les Indiens de la défaite, à la huitième. A la reprise suivante alors qu'il y avait deux hommes sur les buts, Joe McGinnity pécha les frappeurs de Barrow de fait et replaça Egan, dans la boîte et permit de compter le point décisif.

Jim Cleary, un nouveau lanceur fut loin de faire merveille. En effet dans les deux premières reprises, les deux seuls où il fut dans la boîte, ce pitcher donna un but sur quatre balles, fit deux "wild pitches" et permit aux joueurs de Joe McGinnity de compter deux points.

Score détaillé :

MONTREAL	
AB. R. H. PO. A. E.	
Natress, s. s.	5 1 2 2 1 0
Yegger, 2b.	4 0 0 4 1 0
Hémitt, 1b.	3 0 0 3 0 0
Hunter, r. f.	3 0 0 1 0 0
J. Jones, c. f.	3 0 1 2 0 0
Cockill, 2b.	3 0 1 1 0 1
Deal, 1b.	3 0 2 7 1 0
Kriehell, c. f.	3 0 2 3 0 0
Cleary, p.	1 0 0 1 0 0
Keefe, p.	2 0 0 1 2 0
x Curtis, p.	0 0 0 0 0 0
Totaux.	29 1 6 24 10 0

NEWARK	
AB. R. H. PO. A. E.	
Zimmerman, 3b.	3 0 0 3 2 0
Ganley, r. f.	3 0 0 1 0 0
Meyer, l. f.	2 0 1 3 0 0
Getman, c. f.	2 1 1 2 0 0
Louden, s. s.	3 0 1 1 0 0
Schaffly, 2b.	3 0 1 0 3 0
Agler, 1b.	2 0 0 13 0 0
Hearn, c. f.	3 0 1 4 0 0
Egan, p.	3 0 0 0 1 0
McGinnity, p.	0 0 0 0 0 0
Totaux.	24 2 5 27 11 2

POSITION DES CLUBS	
G. P. P.C.	
Philadelphie	35 16 656
Pittsburgh	35 16 656
New-York	31 21 575
Cincinnati	26 23 530
Cleveland	24 26 480
Brooklyn	25 29 442
Boston	23 29 463
St-Louis	18 37 327

LIGUE AMERICAINNE	
A Cleveland:	R. H. E.
Cleveland	0210000010000-3 9 0
Cincinnati	0000000000000-2 9 0
Harkness et Easterly	Walsh et Block, Umpires, Evans et Ker.
A New-York:	R. H. E.
Philadelphie	212000003-8 9 1
New-York	0000000000-6 8 2
Combs et Lapp; Warhop etweeney, Umpires, Egan et Sheridan.	

2ème Partie	
R. H. E.	
Philadelphie	100000313-9 15 0
New-York	002000000-2 7 1
Bender et Donohue; Hughes et Mitchell, Umpires, Egan et Sheridan.	
A Boston:	R. H. E.
Washington	000000000-2 6 1
Washington	0000000100-1 2 6 0
Smith et Kleinow; Johnson et Street, Umpires, O'Loughlin et Perrine.	

POSITION DES CLUBS	
G. P. P.C.	
Philadelphie	35 17 673
Boston	30 21 632
New-York	29 20 600
Boston	28 24 538
Cleveland	21 25 458
Chicago	21 29 420
Washington	23 32 418
St-Louis	12 38 240

Jeffries arrive à Reno, Nevada

Reno, Nevada, 23 juin. — Jeffries et ses principaux entraîneurs sont arrivés est-ce cela?

—Je le suis tendrement, ce n'est pas la même chose. Mais je pourrais aimer un étranger: n'en doutez pas.

—Il vous emmènerait si loin, si loin! Vous avez peur?

—En aucune façon.

—Je n'aurais pas une existence bien large à offrir. Tout le luxe, toute la vie attrayante et facile, à présent, j'y ai renoncé. Mais j'aurai le titre de mon père. Je pourrais permutter et revenir en Angleterre. Je pourrais...

—Réginald, vous vous méprenez. Je vous ai déjà répondu.

—Alors, c'est moi, c'est mon caractère, mon humeur, ma personne que vous ne pouvez pas aimer? Ah! j'espère mieux de cette dernière entrevue! Je suis décidément bien seul, puisque vous aussi, vous m'abandonnez!

—Jamais! Ecoutez-moi!

Marie parla d'une voix plus ferme, comme les mères qui reprennent un enfant. La lumière dorait son profil fin.

—Vous me comprenez, vous qui pouvez juger une conscience religieuse. Vous m'avez dit vos secrets. Je vous dois les miens. J'ai aimé Félicien, qui était un ami d'enfance. Il y avait en lui d'admirables vertus, et tant de talents, et d'hérédité qui m'attachaient à lui! Nous étions comme destinés l'un à l'autre. Mais, une condition que j'avais mise, la grande, l'essentielle pour moi, le partage de ma foi, il a dû m'avouer, au milieu des larmes, qu'il ne la remplissait pas.

—Je me rappelle. Nous sommes passés ensemble, là-bas, cette nuit de veillée...

—Nous nous sommes séparés. Je ne l'épouserai pas.

Réginald détourna la tête. Il héssait un peu. Mais l'impérieuse bonté et la jeunesse l'emportèrent.

—Mary, comment a-t-il pu abandonner une foi comme la sienne et un être comme vous? Il est à l'âge où les hommes ont de si belles ressources d'énergie, et des retours si prompts!

—J'ai pu l'espérer. J'ai attendu.

Il vit qu'elle avait des larmes au bord des yeux, et qu'elle le remerciait. Dans la clarté plus chaude, elle continua de marcher près de Réginald, sous la seconde futaie de pins qui est de l'autre côté de l'arène. Ils revenaient vers l'entrée. Au loin, deux femmes assises faisaient une tache noire sur les pierres et l'herbe.

—Même après, j'ai essayé. Je lui ai écrit. J'ai fait l'expérience et d'hérédité qui m'attachaient à lui! Nous étions comme destinés l'un à l'autre. Mais, une condition que j'avais mise, la grande, l'essentielle pour moi, le partage de ma foi, il a dû m'avouer, au milieu des larmes, qu'il ne la remplissait pas.

ici hier pour se rendre à leurs nouveaux quartiers d'entraînement, à Mena Spring. Richard était du nombre. Un grand nombre de personnes ont souhaité la bienvenue au pugiliste et à ses amis.

Tex Richard a annoncé aujourd'hui l'heure officielle de la rencontre du 4 juillet. Celle-ci aura lieu à 1 heure 30 de l'après-midi.

Richard a de plus refusé son consentement à Sid Hestor, le promoteur de la rencontre Ketchel-Langford, qui voulait faire battre ces deux hommes dans l'avant-midi du 4 juillet dans la même arène que Johnson et Jeffries.

Le gouvernement de l'Etat de Nevada avait assuré qu'il n'interviendrait pas, les promoteurs sont parfaitement tranquilles de ce côté-là.

Richard a, en outre, reçu un délégué fort intéressant, et venant de Toronto, Canada.

«En voici la substance:

«Cent cinquante mille dollars sont garantis si la rencontre Johnson-Langford a lieu le 4 juillet. Rien à craindre de la part de la police. Tout est prêt. Des taux réduits seront obtenus de toutes les compagnies de chemin de fer. Accorderons \$2,000 aux deux boxeurs pour dépenses de voyage. Répondez par télégramme.

«(Signé)

«DOWNEY et HESHALL.»

Richard prend la dépêche aux journalistes présents leur demandant quels étaient les lois sur la boxe au Canada.

«Je vais conserver cette dépêche», ajouta-t-il en la glissant dans sa poche.

AUTRES PARTIES

LIGUE DE L'EST

A Baltimore:

R. H. E.

Buffalo 000000001-1 7 4

Baltimore 10001000-2 4 2

Merritt et Woods; Russell, Byers et Egan, Arbitres; Hurst et Boyle.

Providence:

R. H. E.

Rochester 020100005-8 11 1

Providence 004000000-4 10 4

Lafitte, Beecher et Blair; Cronin, Slipe et Fitzgerald, Arbitres; Byron et Halligan.

Jersey City:

R. H. E.

Toronto 000101000-2 5 2

Jersey City 01000301-5 13 2

Rudolph et McAllister; Bartley et Butler, Arbitres, Kelly et Murray.

2ème Partie

R. H. E.

Toronto 000003220-7 10 2

Montreal 101010000-3 10 1

Smith, Carey et McAllister; Manser et Christ, Arbitres, Murray et Kelly.

POSITION DES CLUBS

G. P. P.C.

Newark 33 23 579

Rochester 30 22 577

Toronto 30 25 545

Providence 25 22 542

Baltimore 27 25 519

Buffalo 21 29 428

Jersey City 21 29 420

Montreal 17 29 369

Ligne Nationale

A Brooklyn:

R. H. E.

New-York 220010001-6 10 1

Brooklyn 000002100-3 7 0

Crandall, Ames et Myers; Scanlon, Bell et Erwin, Arbitres, Klem et Kane.

A Philadelphie:

R. H. E.

Boston 010000000-0 5 5

Philadelphie 0100001103 5 1

Cureis et Graham; Stack et Moran, Arbitres, O'Day et Brennan.

A Chicago:

R. H. E.

Chicago 010010030-5 8 1

Cincinnati 003001000-4 5 2

Melntyre et Kling; Suggs et McLean, Umpires, Rigler et Emslie.

A St-Louis:

R. H. E.

St-Louis 000010001-5 5 2

St-Louis 000500001-6 8 0

Harmon, Curridon et Phelps; Bliss, Webb et Gibson, Umpires, Johnstone et Moran.

POSITION DES CLUBS

G. P. P.C.

Chicago 35 16 656

Chicago 35 16 656

New-York 31 21 575

Pittsburgh 26 23 530

Cincinnati 24 26 480

Philadelphie 25 29 442

Brooklyn 23 29 463

Boston 18 37 327

LIGUE AMERICAINNE

A Cleveland:

R. H. E.

Cleveland 0210000010000-3 9 0

Cincinnati 0000000000000-2 9 0

Harkness et Easterly; Walsh et Block, Umpires, Evans et Ker.

A New-York:

R. H. E.

Philadelphie 212000003-8 9 1

New-York 000000000-6 8 2

Combs et Lapp; Warhop etweeney, Umpires, Egan et Sheridan.

2ème Partie

R. H. E.

Philadelphie 100000313-9 15 0

New-York 002000000-2 7 1

Bender et Donohue; Hughes et Mitchell, Umpires, Egan et Sheridan.

A Boston:

R. H. E.

Washington 000000000-2 6 1

Washington 0000000100-1 2 6 0

Smith et Kleinow; Johnson et Street, Umpires, O'Loughlin et Perrine.

POSITION DES CLUBS

G. P. P.C.

Philadelphie 35 17 673

Boston 30 21 632

New-York 29 20 600

Boston 28 24 538

Cleveland 21 25 458

Chicago 21 29 420

Washington 23 32 418

St-Louis 12 38 240

Jeffries arrive à Reno, Nevada

Reno, Nevada, 23 juin. — Jeffries et ses principaux entraîneurs sont arrivés est-ce cela?

—Je le suis tendrement, ce n'est pas la même chose. Mais je pourrais aimer un étranger: n'en doutez pas.

—Il vous emmènerait si loin, si loin! Vous avez peur?

—En aucune façon.

—Je n'aurais pas une existence bien large à offrir. Tout le luxe, toute la vie attrayante et facile, à présent, j'y ai renoncé. Mais j'aurai le titre de mon père. Je pourrais permutter et revenir en Angleterre. Je pourrais...

—Réginald, vous vous méprenez. Je vous ai déjà répondu.

—Alors, c'est moi, c'est mon caractère, mon humeur, ma personne que vous ne pouvez pas aimer? Ah! j'espère mieux de cette dernière entrevue! Je suis décidément bien seul, puisque vous aussi, vous m'abandonnez!

—Jamais! Ecoutez-moi!

Marie parla d'une voix plus ferme, comme les mères qui reprennent un enfant. La lumière dorait son profil fin.

—Vous me comprenez, vous qui pouvez juger une conscience religieuse. Vous m'avez dit vos secrets. Je vous dois les miens. J'ai aimé Félicien, qui était un ami d'enfance. Il y avait en lui d'admirables vertus, et tant de talents, et d'hérédité qui m'attachaient à lui! Nous étions comme destinés l'un à l'autre. Mais, une condition que j'avais mise, la grande, l'essentielle pour moi, le partage de ma foi, il a dû m'avouer, au milieu des larmes, qu'il ne la remplissait pas.

Un monument à Champlain

IL SERA DEVOILE CE FOIR A S-JEAN, NOUVEAU-BRUNSWICK.

S-Jean, N.B., 23. — Le dévoilement du monument Champlain aura lieu ce soir, à six heures et demie.

D'après le programme, on jouera simultanément "Dieu sauve le Roi" et la "Marseillaise". Le fait n'est pas rare dans beaucoup de villes du Canada, à S-Jean, ce n'est plus la même chose.

Des discours seront prononcés par le premier ministre Hazen, représentant la province; l'honorable Dr D. O. Landry, représentant les Acadiens, et M. Clarence Ward, président de la New Brunswick Historical Society.

Le maire Frink procédera ensuite au dévoilement du monument.

Dans la soirée, il y aura parade des divers régiments dans les rues de la ville.

L'orage d'hier soir

UN DES PLUS TERRIBLES QUE NOUS AYONS EU DEPUIS LONGTEMPS.

L'orage qui a éclaté vers neuf heures hier soir est l'un des plus terribles que nous ayons eus depuis longtemps. Il était accompagné d'éclairs et de coups de tonnerre. Il a plu abondamment. Certaines rues étaient transformées en mares. D'après les observations faites à l'Université McGill il est tombé un cinquante de pouce d'eau entre 9 h. 40 et 9 h. 45, et trois quarts de pouce en tout, entre 8 h. et 10 h. 30. On ne signale aucun dommage sérieux. Il s'est produit une légère interruption dans le service de la Montreal Light, Heat and Power Company; à celui de celui des avertisseurs de la ville, il n'a pas été affecté. La température maxima a été hier de 80.9; Elle s'est généralement maintenue entre 78 et 80 et son minimum a été de 66.4. Après la pluie le thermomètre a baissé de huit degrés et il s'est élevé une fraîche bruit qui a soufflé toute la nuit.

Sur le circuit de Sheephead

THE TURK GAGNE LES STAKES TIDAL, HIER APRES-MIDI.

New-York, 23. — The Turk, piloté par McGee, a gagné les stakes Tidal, bourse de \$2,000 hier après-midi sur la piste de Sheephead, dans le temps rapide de 2:03 4/5 pour le mille et un quart, ce qui n'est que 4-5 de seconde de plus que le record de la piste.

Le jockey Huppe a été gravement blessé dans le steeplechase alors que sa monture, Goldplate, tomba. Son frère course, à réclamer, 2 ans, bourse de \$500, 5 1/2 furlongs. — White Wood, 112, Dugan, 5 à 1, 2 à 1, au pair, 1er; Ladasette, 104, Garner, 5 à 2, au pair, 1 à 1, 2e; Swish, 107, Wash, 4 à 1, 8 à 5, 4 à 4, 3e. Temps 1:08. Impert, Heston, War, Jig, 2e à 6 5, 3 à 5, 5. Tenas, 4:09 2/5, Jimmy Lane, Harold, A. Dr Keith, Denier, Paprika, Southwest ont aussi couru. Goldplate est tombé.

3e course, 3 ans et plus, \$500 ajoutés, 7 furlongs. — Sir Cléges, 105, Dugan, 7 à 1, 2 à 1, 4 à 5, 1er; Hampton, 101, Garner, 3 à 5, 2e; Mendra, 106, Creevy, 6 à 1, 8 à 5, 4 à 5, 2e; Pines, 1:26 3/5, Frank Purcell, Blundara, Noon, Galley Slave, Sandrian, Imitator, Golden Legend et Democrat ont aussi couru.

4e course, The Tidal Stakes, \$2,000, 3 ans, 1 1/4 mile, 1:16. — Bonnie, 115, Powers, 4 à 5, 2 à 5, 2e; Zienap, 90, Estep, 7 à 1, 6 à 5, 3e. Temps, 1:59 3/5. Arondack a aussi couru.

5e course, handicap, 3 ans et plus, \$700 ajoutés, 1 1/4 mile, — Bonnie, 115, Powers, 4 à 5, 1er; Superstition, Garner, 5 à 2, 2 à 5, 2e; Zienap, 90, Estep, 7 à 1, 6 à 5, 3e. Temps, 1:59 3/5. Arondack a aussi couru.

6e course, 2 ans, \$600, 5 furlongs. — Water Vale, 123, Dugan, 6 à 5, 2 à 5, 1er; Antenor, Fitz McGee, 3 à 5, 2e; 1 à 2, 2e; Sigurd, 122, Powers, 10 à 1, 3 à 1, Temps, 1:01 1/5. Star Charger, Big Claim, Pleasant et Frog ont aussi couru.

Voici les inscriptions pour jeudi à Sheephead Bay:

1re course, 6 à 12 furlongs. — Restigouche, 114, Hampton Court, 116, Sir John Johnson, 138; Prince Gal, 128, Dreamer, 127, Magazine, 125, Sir Alvecost, 110, Guy Fisher, 121, Falcauda, 116, Far West, 114, Shannon, 112, Home Crest, Ben Loyall, 110, Rosimiro, 106.

2ème course, steeplechase handicap, 2 1/2 milles. — Waterway, 154, Montecarlo, 152, The Welkin, 140, Tap-pington, 140; Goldplate, 132.

3ème course, 5 furlongs. — Special Brew, Regon, Jim Kane, Rye Straw, Piedmont, Quincey Bell, Dr Dauner, Leila, Antenor, Fitz McGee, 3 à 5, 2e; Dike, Fairy Story, 112.

4ème course, Sheephead Handicap, 1 mile. — King James, 129, Restigouche, 121, Maskette, 123, Sir John Johnson, 120, Kings Daughter, 117, Harry Davis, 115, Ozar, 110, Tim Pippin, 106, Field Mouse, 102, Arondack, 99.

5ème course, 1 1/8 mile. — Montgomery, Zethus, 118, Home Crest, 116, S. Joseph, Bellevue, 115, Wise Man, 113, Court Lady, Clef, Cheek, Greenbridge, 111, Charlie Hargrave, 109.

Courrier de Québec

Québec, 23. — Les ouvriers des associations nationales de Québec ont décidé de contribuer au succès de la fête S-Jean-Baptiste en prenant part avec drapeaux et insignes, à la procession qui aura lieu le 27 juin.

M. Vieux, avocat, est arrivé en ville hier matin et a déclaré aux journalistes que la construction d'une caserne à Lévis est une chose maintenant décidée.

Les officiers du 1er régiment d'artillerie canadienne ont demandé la construction d'un manège militaire à Lévis. Les plans faits par M. Suger, architecte, ont été envoyés à Ottawa où ils ont été modifiés et les officiers du régiment n'ont pas voulu les accepter, prétendant que ce n'est pas le genre de construction qu'il leur fallait. Les plans ont été renvoyés à Ottawa où ils seront modifiés de nouveau.

Difficultés diplomatiques

LA ROUMANIE DEMANDE SATISFACTION A LA GRECE.

Bucharest, 23 juin. — La Roumanie a envoyé au gouvernement grec, par le ministre des affaires étrangères une demande préliminaire de réparation pour l'outrage reçu de la Grèce, alors qu'un bateau postal roumain fut attaqué par la populace dans le port du Pirée.

La Roumanie se charge de prendre des mesures pour sauver la dignité nationale, si dans les huit jours, la Grèce ne lui donne satisfaction. Les exigences du gouvernement roumain comprennent des excuses officielles, une indemnité pécuniaire et la démission du directeur du port du Pirée.

Feu de Dr Ricard

ON REPÊCHE SON CADAVRE HIER A LOUISEVILLE.

Louisville, 23 juin. — On a repêché hier le cadavre du Dr J.W.L. Ricard, M. le curé de S-Léon et la famille Ricard chargent le "Devoir" de remercier tous ceux qui ont prêté leur généreux concours pour obtenir ce résultat.

Toronto-Shamrock

LA PARTIE DE SAMEDI PROCHAIN AU S.A.A.A.

C'est samedi que les joueurs de Scarborough Beach viendront à Montréal faire face au Shamrock local, équipe qui nous a déjà fait connaître son intérêt et de donner naissance à plusieurs pronostics et conclusions. La composition de l'équipe irlandaise est maintenant définitivement supérieure à ce qu'elle a été depuis l'ouverture de la saison. Plusieurs conclusions sont jetées sur nos yeux, drapeaux, et c'est ce qui fait que la partie ne laissera pas d'être très contestée.

En outre les amateurs ont hâte de voir les Torontois à l'œuvre dans une partie de ligne, et ils en tireront probablement de bonnes conclusions au sujet de ce qui pourrait faire contre eux nos joueurs du National. Voici la composition, jusqu'à date, de l'équipe que le président Murphy a choisie pour faire face aux joueurs de Scarborough Beach.

Geo. Quinn, Mair, Dillon, Kavanagh, Clingen, Barry, Tobin, Munday, Hyland, George, Melntyre, N. Quinn, E. McCarthy, J. McCarthy, Currie, Rockford, Mellwaine, Murphy, Powers et Keegan.

LIONEL SYLVESTRE.

Bénédition d'un orgue à S-Eustache

Mardi, le 25 du courant, aura lieu dans l'église historique de S-Eustache, la bénédiction d'un orgue nouveau.

Il y aura à 9.30 hrs. de l'avant-midi, messe pontificale, puis sermon par M. l'abbé Noël Fautaux, du Collège de Sainte-Thérèse.

A l'issue de la grand'messe, M. Leonard, professeur au Gesù, donnera une audition d'orgue et exécutera un joli programme musical.

Sièges réservés 50 cts, autres sièges, 25 cts.

L'orgue sort des ateliers de MM. Casavant, de S-Hyacinthe.

A midi, dîner chapitre de tous les paroissiens et des visiteurs étrangers, sous les bois du Grand Moulin.

Dans l'après-midi, discours patriotiques par MM. J.-A.-C. Ethier, M.P., Art. Sauvé, M.P.P., Outimet Adolphe, avocat André Fautaux, et autres.

Amusements: Courses en yacht, tir aux pigeons.

Un train à 6 hrs. du soir, ramènera les voyageurs à Montréal.

Lord Kitchener, chef d'Etat-major

Londres, 23 juin. — Touchant la nomination probable de Sir W. Nicholson comme commandant de l'armée en Irlande, on prétend que lord Kitchener sera nommé chef d'état major général de l'Empire.

Concours d'aviation, Lakeside

SERVICE DE TRAINS SPECIAUX, SAM-DI 25 JUIN SEULEMENT.

Le Pacifique-Canadien a décidé de faire circuler des trains spéciaux de Montréal à Lakeside, samedi prochain, en vue de faciliter le déplacement des visiteurs qui se rendent à Lakeside pour assister à la fête de l'air. Le train partira de Montréal à 11.00 a.m., 12.00 (midi), 12.30 p.m., 1.00 p.m., 1.10 p.m., 1.30 p.m., 1.45 p.m., 2.00 p.m., 2.15 p.m., 2.30 p.m., et 2.45 p.m., et au retour partira de Lakeside à 5.30 p.m., ensuite à toutes les 15 minutes jusqu'à 7.30 p.m.

Courrier de Québec

Québec, 23. — Les ouvriers des associations nationales de Québec ont décidé de contribuer au succès de la fête S-Jean-Baptiste en prenant part avec drapeaux et insignes, à la procession qui aura lieu le 27 juin.

M. Vieux, avocat, est arrivé en ville hier matin et a déclaré aux journalistes que la construction d'une caserne à Lévis est une chose maintenant décidée.

Les officiers du 1er régiment d'artillerie canadienne ont demandé la construction d'un manège militaire à Lévis. Les plans faits par M. Suger, architecte, ont été envoyés à Ottawa où ils ont été modifiés et les officiers du régiment n'ont pas voulu les accepter, prétendant que ce n'est pas le genre de construction qu'il leur fallait. Les plans ont été renvoyés à Ottawa où ils seront modifiés de nouveau.

Difficultés diplomatiques

LA ROUMANIE DEMANDE SATISFACTION A LA GRECE.

Bucharest, 23 juin. — La Roumanie a envoyé au gouvernement grec, par le ministre des affaires étrangères une demande préliminaire de réparation pour l'outrage reçu de la Grèce, alors qu'un bateau postal roumain fut attaqué par la populace dans le port du Pirée.

La Roumanie se charge de prendre des mesures pour sauver la dignité nationale, si dans les huit jours, la Grèce ne lui donne satisfaction. Les exigences du gouvernement roumain comprennent des excuses officielles, une indemnité pécuniaire et la démission du directeur du port du Pirée.

Feu de Dr Ricard

ON REPÊCHE SON CADAVRE HIER A LOUISEVILLE.

Louisville, 23 juin. — On a repêché hier le cadavre du Dr J.W.L. Ricard, M. le curé de S-Léon et la famille Ricard chargent le "Devoir" de remercier tous ceux qui ont prêté leur généreux concours pour obtenir ce résultat.

Toronto-Shamrock

LA PARTIE DE SAMEDI PROCHAIN AU S.A.A.A.

C'est samedi que les joueurs de Scarborough Beach viendront à Montréal faire face au Shamrock local, équipe qui nous a déjà fait connaître son intérêt et de donner naissance à plusieurs pronostics et conclusions. La composition de l'équipe irlandaise est maintenant définitivement supérieure à ce qu'elle a été depuis l'ouverture de la saison. Plusieurs conclusions sont jetées sur nos yeux, drapeaux, et c'est ce qui fait que la partie ne laissera pas d'être très contestée.

En outre les amateurs ont hâte de voir les Torontois à l'œuvre dans une partie de ligne, et ils en tireront probablement de bonnes conclusions au sujet de ce qui pourrait faire contre eux nos joueurs du National. Voici la composition, jusqu'à date, de l'équipe que le président Murphy a choisie pour faire face aux joueurs de Scarborough Beach.

Geo. Quinn, Mair, Dillon, Kavanagh, Clingen, Barry, Tobin, Munday, Hyland, George, Melntyre, N. Quinn, E. McCarthy, J. McCarthy, Currie, Rockford, Mellwaine, Murphy, Powers et Keegan.

LIONEL SYLVESTRE.

Démonstration Gratuite

Venez apprendre comment faire fonctionner votre poêle à Gaz.

ATTENTION

Si vous voulez diminuer votre compte de Gaz de 25%, venez nous voir cette semaine. Mr. et Mad. Templeton de Toronto, seront à la disposition du public et donneront une série de leçons, l'après-midi et soir.

BIENVENUE A TOUS.

J. & P. Davignon

1030--ONTARIO EST--1036

Concours d'Aviation

Parc d'Aviation (Lakeside)

25 JUIN - - - 4 JUILLET

Concours quotidiens 2.00 p.m., à 7.30 p.m. Places de la grande estrade en vente maintenant à la succursale du "Star", aux bureaux de "La Patrie" et "La Presse".

PRIX: 50c. \$1.00. \$1.50 - LOGES, \$2.00

Service spécial de trains par le C.P.R. et le G.T.R., 20 minutes de train. Entrée générale avec billet de chemin de fer, \$1.50.

Grand Trunk Railway System

Le service des chars dorétois recommencera le dimanche 27, 19 juin, quittant la gare Windsor à 7.45 p.m., et tous les jours suivants; arrivés à Portland à 6.50 a.m., Old Orchard 7.40 a.m., et Kennebunkport 8.25 a.m. Le service des wagons salons directs recommencera le lundi 20 juin, quittant Montréal à 9.00 a.m., tous les jours, les dimanches exceptés.

Le Pacifique Canadien

Des billets d'excursion pour tous les endroits situés sur le parcours de la ligne PACIFIQUE CANADIEN. Les billets permettent de partir le 30 juin et de revenir jusqu'au 4 juillet, 1910. — Sur la célèbre route Shermans, en la route pittoresque du St-Laurent, avec un retour durant le jour de Québec à Montréal. Le nombre de billets est limité. Pas de foule. Le luxeux vapeur "S-irène" part le 30 juin, à 8 h. p.m. et revient le 3 juillet à 6 h. p.m. Le prix du voyage est de \$16.75.

COURSES D'EXCURSIONS. — 1er juillet, à 2 p.m., le nouveau

GARNITURES DE CARDES

ASSORTIMENT COMPLET
Rubans d'importation anglaise de la meilleure qualité.
D.K. McLAREN, Limitée, 309-311 RUE CRAIG OUEST.

CALENDRIER

VENREDI, 24 JUIN
Fête de S.-Jean-Baptiste, patrons des Canadiens. Double et de première classe.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est.

CRIMES ODieux D'UN FOU

APRES AVOIR DEMOLI L'HOTEL DE VILLE AVEC DE LA DYNAMITE UN VOLEUR TUE DEUX PERSONNES A COUPS DE REVOLVER ET SE SUICIDE

Friedberg, 23.—Une audacieuse tentative de vol à 446 commença hier après-midi et a abouti à une chasse à l'homme, dans laquelle plusieurs personnes ont été tuées ou grièvement blessées.

Profitant du désarroi causé par cet attentat, le malfaiteur pénétra dans la banque attenant et assailla le gérant. Devant la résistance de ce dernier, le voleur lui tira une balle de revolver dans la tête et s'enfuit emportant une quantité de billets de banque.

Le "Prinz" Oscar menace de se briser si le vent s'élève

Le gros paquebot de la ligne CANADO-ALLEMANDE EST DANS UNE POSITION DESEPEREE SUR LES RECFIS DE FLOWER REEF.

La position du "Prinz Oscar", de la ligne Canado, est critique. On croit qu'un coup de vent aurait pour effet de briser la coque sur les rochers de Flower Reef, devant Pointe Amour.

Le capitaine Bramber, commandant du transatlantique désespéré, a fait parvenir deux marconiogrammes hier à l'agent de la compagnie canado-allemande, M. Thom, lui disant les tentatives faites pour renflouer son bateau.

Le "Prinz Adalbert", de la même ligne, a fait deux tentatives de déchargement, mais chaque fois le câble d'acier s'est rompu.

LA ROUTE DE LA BAIE D'HUDSON

LE GOUVERNEMENT ENVOIE SAMEDI, DE HALIFAX, L'EXPEDITION CHARGEE DE FAIRE DES RELEVÉS HYDROGRAPHIQUES POUR L'ETABLISSEMENT D'UNE NOUVELLE LIGNE DE NAVIGATION.

Halifax, Nouvelle-Ecosse, 23.—La zoélette "Grissie G. Thoney" part samedi pour la Baie d'Hudson. On fera rapport sur la possibilité d'établir un port de mer dans la région pour le transport rapide des blés de l'Ouest au Canada.

LA LOTERIE DU CONSERVATOIRE

LA DEMANDE D'UN AJOURNEMENT PARCE QU'ELLE N'A PAS EU LE TEMPS D'ASSIGNER SES TÊMOINS DEPUIS LA SOMMATION DE M. LASSALLE.

Le juge Bazin, siégeant en Cour d'Enquête, ce matin, a remis à demain l'instruction dans l'affaire du Conservatoire Lassalle.

DU GRABUGE AU PACIFIQUE

LES TELEGRAPHISTES ET LES GENS DES TRAINS DEMANDENT PEREMPTOIREMENT DE MEILLEURS SALAIRES.

Les télégraphistes du Pacifique Canadien, section du réseau commercial, ont demandé au ministre du Travail l'autorisation de former une commission d'arbitrage qui étudierait leur requête.

Le "Royal Edward"

Un remarque, sur la liste de première classe du "Royal Edward", parti ce matin pour Liverpool, les noms suivants: Sir Henri Elgar Taschereau, MM. Emmanuel Tassé, Ottawa; Victor Segno, Rochester, N.Y.; le juge et Mme Purcell; le docteur C. D'Elvry; J. E. Martin, M. et Mme M. J. A. Lamarche, M. B. Lafrance, M. et Mme Geoffrey Letain, L. P. Deslongchamps, gérant de la Publication, M. et Mme E. E. du Verger, M. et Mme A. J. de Bray, de Montréal, le sénateur Chevrier, de Winnipeg; Mlle Jeanne Compuud, Toronto, M. Joseph Contant, Montréal; M. Fabbé M. L. Belleau, de Lévis.

L'oeuvre de Goldwin Smith

Hubert, N.-J., 23 juin.—Le président Schurman dans son discours annuel aux gradués de l'Université de Cornell a fait ressortir "l'oeuvre et l'influence de Goldwin Smith."

Guillaume II à Kiel

Kiel, 23 juin.—L'empereur Guillaume est arrivé ici ce matin d'Altona, à bord du "Hohenzollern" pour assister aux régates.

DECES A MONTREAL

Yvette, 7 m., enf. d'Emmanuel DUPRAS, waltman, r. S.-Dominique, 1230; Henriette Rochelle, 57 a., femme de Séraphin MAQUETS, journalier, Lachenaie; Edouard, 3 a., enf. de Narcisse LEMIEUX, chauffeur, r. DeMontigny, 1176; Hubert, 3 a., enf. de Laurent SENEAL, commis, r. S.-Timothée, 455; Jean, 11 m., enf. de Nép. FRENETTE, briqueur, r. Fabre, 287; Adolphe, 10 a., enf. d'Adolphe RIVEST, journalier, r. DeMontigny, 885; Hector, 6 m., enf. de Hector KENAUD, commerçant, r. Porphère, 6; Rita, 3 a., enf. d'Arthur BOUCIER, boulangier, r. 125; Rose Villeneuve, 81 a., enf. d'Arthur BOUCIER, commis, r. S.-Timothée, 373; Elisabeth O'Brien, 56 a., femme de John BRYAN, armurier, r. Filloir, 122; Jean ROUSSEY, 65 a., journalier, r. Villeneuve, 38; est. Adèle Héroux, 45 a., femme de Joseph TARDIF, machiniste, r. Albina, 6; Gérard, 7 m., enf. de Louis FALARDEAU, charretier, r. St-Jacques, 271; Fabiola, 23 a., fille d'Alfred NORMANDEAU, forgeron, r. Barré, 68; Gilbert, 1 a., enf. d'Arthur L'AVATIS, peintre, r. Brébeuf, 365.

Sur la Passerelle

ON NE SUFFIT PLUS.
Le "Cassandra" ligne Donaldson, quitte le port ce matin pour Glasgow. Ses cales, ses cabines sont toutes remplies. Il a fallu même laisser du fret sur le quai.

LE CHOPINE DE BIERE.
Les militaires d'Ottawa qui font partie du camp de Petawawa, se plaignent de ce qu'ils ne peuvent pas avoir, comme par le passé, la chopine de bière traditionnelle.

A LA COTE.
Un marin espagnol recueilli épuisé sur la grève, à Penzance, dit être le seul survivant d'un paquebot espagnol "Febrero", voyageant entre Bilbao et Newport.

LE "GRAMPIAN".
Le gros paquebot de la ligne Allan, qui subit des avaries graves en touchant le bord du chenal, au cap à la Roche, reprit son service entre Glasgow et Montréal le 23 juillet. Le "Southward" ne fera donc qu'une traversée pour les Allan, sur cette ligne d'ici au retour du "Grampien".

LE CHENAL.
Le ministre de la navigation, M. L. P. Brodeur, accompagné de deux sous-ministres, fera le voyage de Montréal à Québec sur le "Victorian", demain, jour de la S.-J.-Baptiste, pour voir, du haut de la passerelle d'un transatlantique de fort tonnage comment on peut utiliser le balisage du chenal.

RESPONSABILITE.
L'enquête tenue à Halifax sur l'échouement du "Ben Cruschen", paquebot norvégien, a révélé que les officiers du bord avaient négligé de faire les sondages, et que les cartes marines étaient de proportions trop petites.

DANS LE PORT.
"Everilda", 1987 Logan, Antilles, sucre et melasse, agence Reford. "Ceylon", 1486, Wolden, Antilles, sucre, qui Laurier. "Victorian", 6755, Autram, Liverpool, Allan, passagers et générale. "Mégantic", 9090, Smith, Liverpool, passagers et générale, White Star Dominion. "Hesperian", 6124, Williams, Glasgow, Allan. "Hurons", 2150, Ritchie, Middleborough, Thomson, Reford. "Montcalm", 3508, Hodder, Avonmouth, Pacific-C. "Manchester Mariner", 2672, Linton, Manchester. "Montrose", 2968, Kendall, Liverpool, Pacific-C. "Sardinian", 2786, Henry, Londres, Allan. "Saturnia", 8611, Fraser, Glasgow, passagers et générale, Donaldson. "Bray Head", 1954, Butt, Anvers, McLean et Kennedy. "Cornishman", 3678, Maddox, Liverpool, Dominion.

EN ROUTE POUR MONTREAL.
Paquebots Partie de:
Montfort Liverpool
Corinthian Le Havre
Manchester Shipper Manchester
Lake Michigan Londres.
Corsican Liverpool.
Lakonia Glasgow.
Dominion Liverpool.
Manchester Exchange, Manchester
Prinz Adalbert, Rotterdam.
Hibernian Londres
Manchester Engineer Manchester.
Devona Middleborough
Tortona Londres.

A L'ETRANGER.
Paquebots A New York Liverpool
De Carmania Plymouth New-York
Oceanic Plymouth New-York
La Cascoigne Le Havre New-York
Pannonia Flume New-York
Venezia New-York Naples
Estonia New-York Libau
Cartaginiana Philadelphie Glasgow
Cymric Queenstown Boston
Germania Liverpool New-York
Mour, Royal Londres Montréal
Cartaginiana Philadelphie Glasgow

Le "Niobe" viendra à Montréal

Ottawa, 23.—L'hon. L. P. Brodeur a l'intention de démontrer au Canada et à l'Amérique Anglaise, que le S.-Laurent offre une voie de navigation admirable. A cette fin, le ministre de la marine fera des arrangements pour que le croiseur "Niobe", qui arrivera à Halifax le 12 août prochain, monte à Québec et à Montréal par le S.-Laurent. Il sera ainsi démontré au monde commercial que le grand fleuve du Canada offre tous les avantages possibles au transport du commerce par eau.

Le capitaine Bernier

Ottawa, 23.—Le Capitaine Bernier est parti pour Québec où il fera les derniers préparatifs pour son voyage au Nord de la Baie d'Hudson. Le départ de l'Arctic aura lieu probablement le 2 juillet.

A Trois-Rivières

C'ETAIT HIER LE DEUXIEME AN-NIVERSAIRE DE L'INCENDIE QUI DETRUISIT LA PARTIE COMMERCIALE DE CETTE VILLE.
Trois-Rivières, 23.—C'était hier le deuxième anniversaire du grand incendie qui a dévasté la partie commerciale des Trois-Rivières. On a depuis lors activement travaillé à réparer les dégâts résultant de ce désastre et maintenant les étrangers admirent avec raison les nouveaux édifices qu'on a construits sur les ruines effondrées et bordées de trottoirs en ciment. Il est regrettable que le gouvernement fédéral ne recommande pas la reconstruction de ses édifices détruits il y a deux ans. Il n'a érigé jusqu'ici que des bâtiments temporaires. Si on procédait à l'érection d'édifices permanents, cela donnerait de l'emploi à plusieurs personnes et ferait entrer plus d'argent dans la ville. Il est à espérer que l'on ne retardera pas l'exécution de ces travaux jusqu'à la veille des prochaines élections générales.

Visite royale à Paris

Paris, 23 juin.—Le roi Ferdinand de Bulgarie et la reine Éléonore sont arrivés à Paris hier à 11 heures et ont été reçus avec tous les honneurs militaires.

Courrier d'Ottawa

SIR WILFRID A WINNIPEG.
On parle beaucoup ici de la coïncidence qui fait que le grand assemblée politique de Sir Wilfrid Laurier a lieu le 11 juillet—que les élections du Manitoba. On annonce donc aujourd'hui que l'Assemblée du Premier Ministre, le 11 juillet, est retardée d'une journée, et elle aura lieu le 12 juillet.

LES CADETS DE LA CAPITALE.
A la réunion des cadets de la capitale qui a lieu hier soir, on a fait remarquer à des journalistes présents, qu'il y a dans ce corps de jeunes militaires, nationalité distinctes représentées: il y a l'autre, tout un bataillon de Canadiens-français, qui ont été composés exclusivement de Juifs. Il y a près de 400 cadets, et il ne semble y avoir aucun antagonisme national ou religieux.

DE LA LUMIERE, S. V. P.
Les augustes contrôleurs de nos affaires civiles, sont en ce moment en butte à une critique sévère de la part de notre population. C'est que ces contrôleurs de la chose municipale, ne voient pas, pour le moment du moins, la nécessité de poser des lampes électriques dans les rues.

TENTATIVE DE SUICIDE.
Une jeune servante du nom de Sarah Bowker, employée chez une dame de la rue Kent, a tenté de se suicider hier soir à bonne heure, en se pendait à une poutre d'un hangar. Le propriétaire de la maison est arrivé en temps pour constater que le corps était mort. Elle heureuse jeune fille. On croit que Sarah laisse un peu à désirer sous le rapport du développement intellectuel.

NOTES DE L'HOTEL DE VILLE

POUR NOS PARCS.—M. Bernadette, surintendant des parcs, s'est présenté devant les Commissaires, ce matin, leur demandant une somme de \$194 pour divers items relatifs aux améliorations à faire dans nos parcs publics. M. Bernadette a donné une liste de manœuvres dont il avait besoin.

PETITIONS D'OUVRIERS.—Le Comité général du parti Ouvrier a fait parvenir à la ville, par l'entremise du Commissaire Ainey, une double requête demandant premièrement que la ville prenne immédiatement les mesures nécessaires pour faire disparaître les réservoirs automatiques placés sur les édifices et deuxièmement qu'elle organise un fond de secours pour venir en aide aux ouvriers.

MAISON DE DETENTION.—On sait que le gouvernement fédéral a passé une loi permettant d'établir dans chaque ville une cour spéciale pour les enfants. Mais cette loi ne peut venir en force que si le gouvernement local de chaque ville la ratifie en passant un règlement semblable.

A ce sujet, M. le juge Commissaire, demandant, comme résident du "Children's Aid Society", la passation de cette loi. Il demande en outre l'établissement d'une maison de détention, où les enfants seront sous la garde de gardiens spéciaux.

En outre tout se fera précipitamment, au sens de ce qui a été publié sera défendue aux journaux à ce sujet. Les Commissaires après avoir entendu les explications de M. Choquet, ont renvoyé la chose à la prochaine assemblée.

DETRITUS DANS LES PARCS.—M. Chenevert, surintendant de l'incinération, s'est présenté au bureau de contrôle, ce matin, à la demande des Commissaires, pour donner des explications sur le fait que les carrières Dubuc, au Square Crémazie, était remplie de débris organiques.

M. le Dr Lachapelle a déclaré que le remplissage devait n'être fait, dans cette carrière, qu'avec de la terre et de la cendre.

RUES ENCOMBRES.—Les Commissaires ont été avisés que la Commission du Port, par ses travaux effectués en ce moment, se trouve à fermer la plupart des rues de la traversée de Longueuil jusqu'aux limites de la ville. Les Commissaires ne connaissent pas cet état de choses, et ils avertissent la Commission du Port que la ville tient à faire valoir et à conserver ses droits à ce sujet.

Une affaire étrange

On nous apprend, au retour du 65e régiment, qui revient de sa belle excursion au Saguenay, que le Lieutenant John Le Bouthillier est disparu hier matin, vers deux heures. Il était alors sur la tillaie, à l'avant. La relève de garde constata son absence et l'on frappa inutilement à sa cabine. On ne le trouva revu. On s'est aperçu de la disparition de Le Bouthillier entre le Centre-ouest et le Bout-de-l'Île.

Sir Lomer Gouin bâtonnier

A une assemblée du barreau de la province de Québec, Sir Lomer Gouin a été élu bâtonnier en remplacement de M. Dorion. R. R. dont le terme est expiré. On a résolu d'adopter le tricorne. Il sera dorénavant partie du costume réglementaire des avocats. Le conseil du barreau a de plus décidé d'augmenter les salaires de MM. Gouin, secrétaire général et Languedoc, chef des arrêtés.

Faits et Méfaits

LE "Buffalo Wire Goods Co.", Côte St-Paul, a fait cession de ses biens, au bénéfice de ses créanciers, à la demande de M. Geo. H. Anerson, comptable.

MEDEIN CONDAMNE.
Le docteur S. Booth, qui avait reçu d'une façon assez brutale un client s'est vu condamner à trois piastres d'amende et les frais.

MARCHE IMMOBILIER.
La propriété sise à l'angle des rues de Montigny et St. Laurent a été vendue hier, par M. Herman Singer à Mme J. T. Morgan, pour la somme de \$55,000.

EXCES DE VITESSE.
William Davidson, chauffeur d'automobile, 24 ans, habitant 819 rue Logan a été condamné à \$20, plus les frais, ou un mois de prison, pour excès de vitesse et pour n'avoir pas de licence.

L'ÉCURIE BAILLARGEON.
Des poursuites sont engagées par la municipalité contre J.-B. Baillargeon, pour l'empêcher de construire une écurie sur la rue Ontario.

PRISON ET DÉPORTATION.
Thos. Moliveau arrivé il y a 7 semaines d'Angleterre a été condamné à 3 mois de prison et à la déportation pour vol d'une valise.

LA DERNIERE VICTIME.
Le cadavre de John James Cunningham, pressier, a été finalement identifié hier après-midi à la morgue par M. Geo. et Mme Leo Cunningham. Cunningham est une des victimes du "Herald".

CADAVRE RETROUVE.
Le constable Duffy a trouvé hier, dans le canal de la grande qui fraudait identifié comme étant Patrick McGearty, âgé de 45 ans, et qui n'avait pas été revu chez lui, 45 rue Nazareth, depuis samedi dernier. Il laisse une femme et un enfant.

DOMMAGES-INTERETS.
M. Harry Rich, marchand de Champlain, N. B., a pris une action en dommages-intérêts au montant de \$10,000, contre M. Harris Wener de Montréal.

M. Rich fut arrêté le 30 mars dernier et accusé d'avoir obtenu de la marchandise sans de faux prétextes. Il fut acquitté par le magistrat Choquet.

SYRIEN ACUSE DE RECEL.
Les détectives ont arrêté ce nuit un autre syrien qui est soupçonné de faire partie de la bande qui fraudait les marchandises en gros par le moyen d'expédition factice et qui revendaient les marchandises qu'ils pouvaient ainsi obtenir après les avoir cachées pendant quelque temps. Le 13 juin dernier, on arrêtait un nommé Giez, qui doit subir son procès cette semaine et on détient maintenant au bureau des détectives un nommé Camille Kouri qui est accusé de recel. La plainte est portée par M. Monday, de la maison Hodgson Summer.

COURTIER EN DIFFICULTE.
John Crawford, alias Christopher MacKay, courtier en mines, a été arrêté à St.-André d'Argenteuil sur la plainte d'un M. J. Lalonde, entrepreneur de ce village, qui l'accuse d'avoir détourné 45,000 actions de la "MacKay Mines Company" et de les avoir vendues à son bénéfice.

L'accusé dit n'être pas coupable et l'enquête a été fixée au 28. Il a été libéré sur cautionnement personnel de \$4,000 et deux autres cautions de \$2,000 chacune, fournies par MM. A. Mackay et W. Mackay.

A LA POLICE

LES N'ONT PAS TOUT VOLE.
Pelletier et A. Tremblay qui faisaient profession, le premier de voler les bicyclettes et le second de les vendre à des juifs, ont été condamnés à six mois et un mois respectivement. Voilà quelque chose qu'ils n'ont pas volé.

UN MOIS PAR BOUTEILLE.
Arthur Paradis, qui se balladait rue Saint-Laurent avec trois bouteilles de champagne dont il ne pouvait expliquer la provenance, s'est vu condamné à 3 mois de prison par le juge Choquet. Un au bagne.

Jos Lavoie, le cambrioleur qui a volé des chapeaux dans le magasin de M. White et de chaussures dans un autre magasin a été condamné à deux ans de pénitencier par le magistrat Bazin.

UN PERE STOUQUE.
Une fille du nom de Maria G..., a reconnu avoir volé \$85, à son frère. Elle a été arrêtée à Ottawa. Le juge Bazin prononcera la condamnation mardi. Le père est ici l'accusateur.

LES FRUITS DANGEREUX.
La police fait la guerre à ces italiens ou grecs qui pullulent dans les rues commerciales, poussant de petites voitures à bras chargées de fruits ou de serres-pis au moins avariés. Quatre ont été arrêtés ce matin rue St-Jacques-Xavier. Ils n'avaient pas de licence et obstruaient la rue. Le recorder les a condamnés à \$50 d'amende et aux frais.

Noël Gaudet, un jeune homme de 24 ans dont le domicile est inconnu, a été arrêté par les détectives pour avoir volé \$50 de vêtements à un M. Ouellette, qui l'avait lésé. Il s'est avoué coupable et recevra sa condamnation lundi.

Choléra en Allemagne

Berlin, 23 juin.—Un ouvrier russe est mort aujourd'hui à la station de Gakoblen de choléra. M. Gakoblen est une station de la ligne de la traversée de Longueuil jusqu'aux limites de la ville. Les Commissaires ne connaissent pas cet état de choses, et ils avertissent la Commission du Port que la ville tient à faire valoir et à conserver ses droits à ce sujet.

Berlin, 23 juin.—Le président Schurman dans son discours annuel aux gradués de l'Université de Cornell a fait ressortir "l'oeuvre et l'influence de Goldwin Smith."

Créancier du juge ?

Jos. Genest est un individu qui souffre du dolire de la persécution. Il s'imagine que tout le monde lui en veut et aussi que tout le monde lui doit de l'argent. Ces fâcheux penchants sont la cause de son tour, et qu'il leur rend la vie impossible. Parmi ses créanciers imaginaires, figure le juge Choquet, aussi le grand consultant Cinq-Mars et son assistant Désaulniers surent-ils tirer parti de cette partialité. Quand ils arrivèrent chez Genest, 28 rue St-Hubert, le homme parcourait la maison, une hache à la main. Il voulait tuer tout le monde. Désaulniers frappa à la porte docement et, quand Genest l'entrebâilla, il lui demanda: "Le juge Choquet vous doit-il de l'argent?"

Oui, \$85,000. "Venez, on va vous payer ce soir même." Genest suivit sans défiance jusqu'au poste de police du Parc Lafontaine. Là, on lui donna son chèque qui n'était qu'un mandat d'amener. Genest a été écroué en attendant son examen mental.

Le juge Choquet vous doit-il de l'argent? "Oui, \$85,000. "Venez, on va vous payer ce soir même." Genest suivit sans défiance jusqu'au poste de police du Parc Lafontaine. Là, on lui donna son chèque qui n'était qu'un mandat d'amener. Genest a été écroué en attendant son examen mental.

Le juge Choquet vous doit-il de l'argent? "Oui, \$85,000. "Venez, on va vous payer ce soir même." Genest suivit sans défiance jusqu'au poste de police du Parc Lafontaine. Là, on lui donna son chèque qui n'était qu'un mandat d'amener. Genest a été écroué en attendant son examen mental.

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Am. Astor, Bell Tel Co, B.C. Ry, etc. and values.

VENTES DE LA MATINEE

Table with columns: Quebec Ry, Mackay, etc. and values.

BOURSE DE NEW-YORK

MM. BRUNEAU & DUPUIS, courtiers, 4 rue de l'Hôpital, nous fournissent le rapport suivant:

Table with columns: Am. St. St, Amal. C. St, Am. A. L. C., etc. and values.

LES CUIVRES A BOSTON

Alouez, 42 à 44; Cal. & Hecla, 545 à 555; Centennial, 17.18; Copper Range, 63 à 64; etc.

LA BOURSE DES MINES

Table with columns: NOM, Valeurs, Offre, Demande.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Nova Scotia, 500, 500 à 88. La Rose—100 à 4.37. Bonded Thomson—1000 à 15; 200, 300 à 14-1/2; 100 à 14-3/4; 500, 500, 100, 500 à 15.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal

Montréal. Dans la Cour de Circuit du district de Montréal. No 10453. Henri Jodoin, marchand de la cité et du district de Montréal, demandeur vs Léon Courneau, ci-devant de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur et Arthur Marier de la Pointe aux Trembles, district de Montréal, Tiers-Saisi.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les mois. L. DUGAS, Député Greffier de la dite Cour, Montréal 15 juin 1910.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal

Montréal. Dans la Cour de Circuit du district de Montréal. No 10128. Henri Jodoin, marchand de la cité et du district de Montréal, demandeur vs Léon Courneau, ci-devant du même lieu, et maintenant de lieux inconnus, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les mois. L. DUGAS, Député Greffier de la dite Cour, Montréal, 15 juin 1910.

Londres, 23 juin.—Le capitaine F. S. Cody, au cours d'un essai d'aviation, est tombé d'une hauteur de cent pieds à Aldershot et s'est infligé de graves blessures. Le capitaine Cody est attaché au département de la guerre comme professeur d'aviation.